

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le : 30 Mai 2011  
Et publication ou affichage  
du : 14 Juin 2011



Syndicat Mixte du  
**Bassin de l'Or**

**SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'OR**

**Séance du 11 Mai 2011**

Salle de la C.C.P.L. de Lunel

**DELIBERATION n° 4-11-05-2011**

**Objet : convention SYMBO / CIHEAM-IAMM**

	Délégués titulaires		Délégués suppléants	
Communauté de Communes Pays de l'Or	Roger MONTIEL	présent	Rogé ANDREO	
	Joëlle JENIN – VIGNAUD	présente	Pierre ADOUE	
	René CHALOT	procuration à Mr MONTIEL	Philippe LAVAL	
	Marie LEVAUX	présente	Bernard GANIBENC	
	Michel MARTIN	présent	Cyril ROUQUETTE	
	Alain AQUILINA	procuration à Mr HELSEN	Jacques HELSEN	présent
Communauté de Communes Grand Pic Saint Loup	Pierre ANTOINE	procuration à Mme LEVAUX	Jacques GRAU	
Communauté de Communes Pays de Lunel	Sylvie OBJOIS	procuration à Mr BOURREL	Bernadette VIGNON	
	Hervé DIEULEFES	Procuration à Mr PITAVAL	Didier MARTINEZ	
	Jean Michel ROUX	présent	Robert PISTILLI	
	Richard PITAVAL	présent	Patrick LAOUT	
	Fabrice PECQUEUR	présent à son départ procuration à Mr RAYMOND	Cathy POHL	
	Bernard BOLUDA	présent	Jean CHARPENTIER	
Communauté d'agglomération de Montpellier	Lionel LOPEZ	procuration à Mr BARRAL	Jean Pierre COULET	
	Luc CLAPAREDE	procuration à Mr MEUNIER	Laurent JAOUŁ	
	Yvon PELLET	présent	Gilbert PASTOR	
	Alain BARRANDON	présent	Jean Luc MEISSONNIER	
	Pierre BONNAL		Pierre DUDIEUZERE	
	Joël RAYMOND	présent	Arnaud MOYNIER	
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	présent	André VEZINHET	
	Yvon BOURREL	présent	Christian JEAN	
	Jean-Marcel CASTET		José SOROLLA	
	Michel GUIBAL	procuration à Mr ROUX	Christophe MORALES	
	Cyril MEUNIER	présent	François LIBERT	
	Monique PETARD	Procuration à Mme JENIN VIGNAUD	Jacques ATLAN	



Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

Monsieur RAYMOND est nommé Secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, un plan de réduction, dénommé Ecophyto 2018, a été mis en place afin de réduire l'usage des pesticides, de 50%, d'ici 2018.

Le SYMBO a été contacté par le Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes et l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, afin d'instaurer une convention de partenariat, relative au projet TRAM, gestion de la toxicité en zone Ramsar. Cette action doit se dérouler en particulier sur le bassin de l'étang de l'Or et la Merja Zerga au Maroc.

Ce projet a été financé pour 3 ans, par le Ministère du Développement durable.

Le Président demande aux membres du Comité Syndical de l'autoriser le cas échéant à signer tout document ou convention ayant trait à ce projet.

Le Comité Syndical, vote à l'unanimité son accord.

Fait et délibéré à Lunel, le 11 mai 2011

**Pour extrait conforme.**

Le Président,



Claude BARRAL.

SYNDICAT MIXTE  
du BASSIN de L'OR  
130, chemin de Merles  
34400 LUNEL